

2024
TROISIÈME TRIMESTRE

GUIDE

DES ACTIONS DE FORMATION

Sous-Direction Santé



SERVICE FORMATION





DATE	VERSION	MODIFICATION
24/07/2023	V1	Création du Guide des actions de formations du 1er trimestre 2024
21/11/2023	V2	Mise à jour 2ème semestre

Sommaire

Procédure de candidature	8
Répertoire des actions de formation	12
Les actions de formation- <i>Tronc commun ENSOSP</i>	13
Module tronc commun de sécurité civile	14
Module secourisme SSSM	15
Module d'urgence	16
Module santé publique - santé au travail	17
Module pharmacien	18
Les actions de formation- <i>Tronc commun SDS</i>	19
Module apprenant	20
Garde observation CODIS	21
Garde observation VSAV	22
Garde observation CRRRA 15	23
Module équipier prompt-secours	24
Module équipier SUAP	25
Les actions de formation- <i>FAE - Profil opérationnel</i>	26
Module SIMSAP	27
Module SUAP SSSM	28
Module TOP-GOC-TRS	29
Module SSO	30
Module NOVI	31
Doublure VLI	32
Les actions de formation- <i>FAE - Profil Santé en service</i>	33
Doublure VMA	34
Module PSY 1	35
Module USP	36

Sommaire

Les actions de formation- FMPA - Profil opérationnel	37
Module Damage control (SDS)	38
Module SR (SDS)	39
Module NRBC (SDS)	40
Module PHTLS (ENSOSP)	41
Module EPC (ENSOSP)	42
Module TECC (ENSOSP)	43
Module ACLS (ENSOSP)	44
SIMURG (ENSOSP)	45
Les actions de formation - Spécialités	46
Module ACC PRO	47
Module FOR ACC	48
Module PAE FPS	49
Module PAE FF	50
Planning des formations 2ème trimestre 2024	51
Planning 3ème trimestre	52
Fiche candidature stagiaire	53



Mesdames, messieurs,

Comme chaque année je profite de la parution des nouveaux guides des actions de formation pour vous rappeler toute l'importance de la formation au sein de notre corporation.

L'évolution des modes de vie, des technologies, les évolutions liées au changement climatique... nous obligent à être prêt à intervenir sur des opérations toujours plus complexes et dangereuses. C'est pourquoi nous nous devons de prendre en considération l'ensemble de ses changements lors des actions de formations, quelles soient initiales ou recyclantes. J'invite les agents du SDIS de l'Allier, quelques que soient leurs statuts, à participer à l'ensemble des actions de formation qui leur sont dédiées.

Cette année sortira un planning de formation par trimestre afin de permettre une plus grande réactivité du service formation et ainsi proposer des formations adaptées aux besoins du terrain. La planification des formations au plus près des CIS d'affectation des agents permettra de réduire au maximum les délais de routes. La possibilité sera également permise de réaliser plusieurs sessions de formations en même temps pour permettre au plus grand nombre d'agents d'être formé.

Les récentes modifications réglementaires nous ont permis une augmentation de compétences en matière de secourisme. C'est pour cela qu'une journée de Secours d'Urgences Aux Personnes a été ajoutée au module Chef d'équipe. Cela permettra à des agents déjà expérimentés de monter en compétence et ainsi améliorer le niveau d'efficacité du service rendu à nos concitoyens.

Vous trouverez cette année trois guides des actions de formation (un pour les agents JSP et SPV, un pour les agents SPP et un pour les agents rattachés à la sous direction de santé). L'objectif est une plus grande lisibilité des formations sur lesquelles les agents peuvent postuler suivant leur grade et leur statut. A la fin de chaque guide se trouve le planning du trimestre concerné par les formations sur lesquelles les agents peuvent postuler.

Enfin je m'associe à l'ensemble du service formation pour remercier le service communication qui a travaillé sur le guide des actions de formation pour le rendre plus pratique et agréable à lire.

Je vous souhaite une bonne année de formation.

Colonel Hors-classe Philippe SANSA
Chef de corps, Directeur départemental du SDIS de l'Allier

Avant-propos

Ce document vise à lister les actions de formations prévues pour le 1er trimestre 2024. Les agents retrouveront une fiche module pour chaque formation ainsi qu'un planning de ces modules.

Les fiches candidature sont disponibles sur le site extranet SDIS 03 :
base documentaire / GRH / service formation.

Pour les stagiaires conventionnés par leur employeur veuillez suivre la procédure indiquée dans le guide des actions de formation.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

01

**Remplir la fiche de candidature
stagiaire ou inscriptions via team
planning (pour les formations SDS)**

02

**Transmission au service formation
santé pour avis et ordre de priorité**

03

**Transmission au chef de service
formation santé pour avis et ordre
de priorité**

04

**Transmission au service formation
pour inscription et arbitrage**

05

**Transmission du recueil des
candidatures par semestre**

06

Transmission de la convocation

07

Début de la formation

L'agent désireux de participer à une formation transmettra une fiche individuelle de candidature stagiaire (disponible à la fin de ce guide ou sur extranet) dûment complétée à son chef de structure en prenant soins de respecter les délais fixés par le présent guide.

Chaque chef de structure regroupera les candidatures de son centre et indiquera pour chacune d'elles un avis et un ordre de priorité. La motivation de l'avis (favorable ou non) doit tenir compte des paramètres suivants :

- Raison de service ;
- Demande non conforme aux besoins de formation du centre ;
- Demande non prioritaire ;
- Conditions d'accès.

Formations du 3ème trimestre 2024

- Date de candidature stagiaire : vendredi 29 mars 2024

Attention

Chaque chef de structure, lors de la validation de la candidature d'un agent mineur, devra s'assurer que l'agent a la possibilité de se rendre sur les lieux de la formation. Aucun stagiaire mineur ne pourra être hébergé.

Les chefs de groupement recueilleront les candidatures du semestre et indiqueront pour chacune d'elles un avis et un ordre de priorité en fonction :

- Du respect des dispositions du plan de formation ;
- De l'avis motivé du chef de centre.

Attention

Avant toute transmission à l'échelon supérieur, les chefs de structure, de services et de groupements, veilleront à ce que les fiches de candidature soient dûment complétées, sous peine de ne pas être prises en compte.

Informations

- Le service formation adressera aux chefs de structure, à la fin de chaque arbitrage, un mail leur indiquant que la suite donnée à chaque candidature sera disponible le lendemain sur OXIO.
- Les stagiaires retenus seront également informés de leur participation, un mois avant le début de la formation, par la réception d'une convocation.

RÉPERTOIRE DES ACTIONS DE FORMATION

LES ACTIONS DE FORMATION

-

TRONC COMMUN ENSOSP



MODULE TRONC COMMUN

SECURITE CIVILE

Conditions d'accès

- Etre médecin, infirmier, pharmacien ou vétérinaire SPV

Durée

- 2 jours enseignement à distance + 1 jour à l'ENSOSP

Compétences attendues

- Appréhender l'organisation fonctionnelle et opérationnelle de la défense civile
- Identifier les différents intervenants et partenaires dans le cadre institutionnel
- Se situer administrativement dans la hiérarchie et la structure en général
- Prévoir les contraintes physiques, psychiques et musculo-squelettiques liées aux activités opérationnelles des sapeurs-pompiers

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Suivant le calendrier de l'ENSOSP	ENSOSP

MODULE SECOURISME SSSM

Conditions d'accès

- Etre médecin, infirmier, pharmacien ou vétérinaire SPV

Durée

- 3 jours (1 jour de FOAD et 2 jours de présentiel)

Compétences attendues

- Acquisition des principales techniques utilisées par les sapeurs-pompiers dans le cadre du SUAP
- Justification des techniques par les stagiaires

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Suivant le calendrier de l'ENSOSP	ENSOSP

MODULE D'URGENCE

Conditions d'accès

- Être médecin ou infirmier SPV
- Tronc commun sécurité civile souhaitable
- Secourisme obligatoire

Durée

- 2 jours d'enseignement à distance + 4 jours d'enseignement dirigé

Compétences attendues

- Rendre le stagiaire capable de faire face à une détresse vitale dans le premier quart d'heure de prise en charge, en attendant l'équipe du SMUR ou l'arrivée à l'hôpital
- Être capable de travailler en équipe
- Evaluation certificative pratique en fin de session

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP à Aix en Provence, Bordeaux, Strasbourg, Brest, Grenoble ou Reims

Date	Lieu
Suivant le calendrier de l'ENSOSP	ENSOSP

MODULE SANTE PUBLIQUE - SANTE AU TRAVAIL

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier
- Module Tronc commun de la sécurité civile souhaitable
- Avoir participé à la journée présentielle de préparation à l'enseignement à distance (PEAD)

Durée

- Formation à distance

Compétences attendues

- Appréhender les missions santé au travail en SDTIS, l'aptitude et la prévention
- SPV: évaluation certificative des connaissances au cours de la FOAD suivie d'une évaluation des compétences à l'issue des 2 jours en distanciel synchrone
- SPP: évaluation certificative des connaissances au cours de la FOAD suivie de l'évaluation d'un travail de recherche tutoré et de sa soutenance

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Suivant le calendrier de l'ENSOSP	ENSOSP

MODULE PHARMACIEN

Conditions d'accès

- Etre pharmacien SPV
- Module tronc commun sécurité civile souhaitable

Durée

- 11 jours (5 jours + 6 jours)

Compétences attendues

- Cet enseignement a pour objectif de donner aux stagiaires une formation initiale en matière de risques chimiques, technologiques, toxicologiques et en santé et pharmacie adaptées aux missions des pharmaciens des SDTIS, conformément aux dispositions réglementaires pour les pharmaciens
- Evaluation certificative universitaire à l'issue de la 2ème semaine de formation

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP à Limoges et Bordeaux

Date	Lieu
Suivant le calendrier de l'ENSOSP	ENSOSP

LES ACTIONS DE FORMATION

-

TRONC COMMUN SDS



MODULE APPRENANT

Conditions d'accès

- Etre engagé comme membre de la SDS

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Découvrir l'institution
- Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité qualité de vie en service
- Décrire les éléments de protection individuelle en dotation
- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Guider un véhicule

Equipe pédagogique

- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO
- **Psychologue**
- **Assistants de prévention et/ou correspondants de formation**

Date	Lieu
13 Juillet	CFIS

GARDE OBSERVATION CODIS

Conditions d'accès

- Etre membre de la SDS en cours de formation

Durée

- 1 journée de 12 heures

Compétences attendues

- S'intégrer dans la chaîne de secours à personne, du secours d'urgence et de l'aide médicale urgente en complément des autres acteurs

Equipe pédagogique

- Chef de salle et opérateurs en garde

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

GARDE OBSERVATION

VSAV

Conditions d'accès

- Etre membre de la SDS en cours de formation

Durée

- 1 journée de 12 heures (1garde par CSP, soit 3 jours au total)

Compétences attendues

- S'intégrer dans la chaine de secours à personne, du secours d'urgence et de l'aide médicale urgente en complément des autres acteurs

Equipe pédagogique

- Chef d'agrès et équipiers de garde en VSAV

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

GARDE OBSERVATION

CRRA15

Conditions d'accès

- Etre membre de la SDS en cours de formation

Durée

- 1 journée de 8 heures (14h30/21h30)

Compétences attendues

- S'intégrer dans la chaîne de secours à personne, du secours d'urgence et de l'aide médicale urgente en complément des autres acteurs

Equipe pédagogique

- ARM et MRU en garde

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE EQUIPIER PROMPT-SECOURS

Conditions d'accès

- Etre titulaire du module apprenant

Durée

- 5 jours bloqués ou 5 samedis

Compétences attendues

- Assurer la protection de la victime, alerter et réaliser un bilan
- Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale
- Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale
- Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS
- **Assistants** : possible

Date	Lieu
Pas de formation au 3ème trimestre	

MODULE EQUIPIER SUAP

Conditions d'accès

- Etre titulaire du module Equipier Prompt-Secours

Durée

- 5 jours bloqués ou 5 samedis

Compétences attendues

- Veiller à la sécurité
- Intégrer la chaîne des secours en tant qu'équipier
- Réaliser un bilan
- Réaliser des gestes techniques adaptés
- Conditionner et transporter une victime
- Veiller au respect des règles d'hygiène

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS
- **Assistants** : possible

Date	Lieu
Du 22 au 26 juillet	Sera défini en fonction des besoins de chaque groupement

LES ACTIONS DE FORMATION

-

FAE

PROFIL OPERATIONNEL



MODULE SIMSAP

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- Session de 8 heures (nombres de sessions définies par l'équipe pédagogique en fonction des besoins du stagiaire)

Compétences attendues

- Ensemble des compétences spécifiques SUAP (Evaluation diagnostique SAP, bilans circonstanciels, examens clinique adaptés et diagnostique de situation clinique...)

Equipe pédagogique

- Formation dispensée au SIMSAP ou délocalisée en CS, par les formateur de la SDS.

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE SUAP SSSM

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

De l'ISP secouriste à l'ISP protocolable

- Evaluation diagnostique SAP
- Bilans circonstanciels
- Examens clinique adaptés
- Utilisation des appareils embarqués
- Surveillance des victimes

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE TOP GOC/TRS

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Utiliser les moyens de transmission et les procédures radio en vigueur pour renseigner le COS et le CTA CODIS
- Intégrer la chaîne de commandement pour coordonner une sectorisation SAP, SSO ou NOVI

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par des cadres opérationnels de l'Etat-Major

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE SSO

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Analyser les risques opérationnels en SSO et déterminer des plans de prévention de ces risques à destination du COS.
- Réaliser la surveillance clinique de la condition physique et médicale des agents engagés sur intervention et réaliser les soins infirmiers adaptés aux pathologies spécifiques du SSO.

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE NOVI

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- S'intégrer dans la chaîne des secours mise en place face à de nombreuses victimes
- Coordonner le recensement, le tri et les soins prioritaires dispensés dans un PRV
- Mettre en œuvre le zonage interne d'un PMA et son équipement médical et médico-secouriste adapté en liaison avec le chef d'agrès du VPMA

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS.

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

DOUBLURE VLI

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier opérationnel en cours de formation

Durée

- Session de 10 heures (nombres de sessions définies par l'équipe pédagogique en fonction des besoins du stagiaire)

Compétences attendues

- Assurer la prise en charge infirmière d'une victime adaptée aux situations cliniques rencontrées à l'aide des procédures et protocoles infirmiers adaptés en l'absence de médecin dans la limite de son autonomie et de son isolement professionnel

Equipe pédagogique

- ISP formateur

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

LES ACTIONS DE FORMATION

-

FAE

PROFIL SANTE EN SERVICE



DOUBLURE VMA

Conditions d'accès

- Etre médecin ou infirmier santé en service en cours de formation

Durée

- Session de 5 heures (le nombre de sessions sera définie par l'équipe pédagogique en fonction des besoins du stagiaire.

Compétences attendues

- Compréhension et observation d'une VMA

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par MSP et ISP santé en service

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE PSY 1

Conditions d'accès

- Etre psychologue en cours de formation

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

- Acquérir la connaissance et la pratique nécessaire au secours psychologique sur événement traumatisant.
- Apprendre à mettre en place les réponses les plus adaptées aux besoins des victimes sapeurs-pompiers.

Equipe pédagogique

- ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE USP

Conditions d'accès

- Etre psychologue, médecin ou infirmier santé en service en cours de formation

Durée

- 2 soirées (+ gardes observation CODIS et VSAV au préalable si non opérationnel)

Compétences attendues

- Acquérir la connaissance et la pratique nécessaire au secours psychologique sur événement traumatisant.
- Apprendre à mettre en place les réponses les plus adaptées aux besoins des victimes sapeurs-pompiers.

Equipe pédagogique

- Psychologues de la SDS

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

LES ACTIONS DE FORMATION

-

FMPA

PROFIL OPERATIONNEL



MODULE DAMAGE CONTROL

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 1 journée

Compétences attendues

- Journée d'ateliers et de simulation sur les risques balistiques, les EPI et procédures ainsi que la prise en charge spécifique des blessés par des balles en tuerie de masse

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE SECOURS ROUTIERS

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 1 journée

Compétences attendues

- Doctrine SR
- Méthodes spécifiques de prise en charge SR
- PISU adaptés à la prise en charge des victimes d'accidents de la route.

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS et les FOR FOR SR

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE NRBC

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 1 journée

Compétences attendues

- Formation sur la menace NRBC
- Les risques liés aux risques NRBC
- Les pathologies liés aux risques NRBC
- Les symptômes liés à une exposition aux risques NRBC
- Les toxidromes

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par les formateurs de la SDS et les formateurs RCH

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE PHTLS

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

- Prise en charge des traumatisés graves.

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE EMERGENCY PEDIATRIC CARE

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

- Prise en charges des urgences pédiatriques

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE TACTICAL EMERGENCY CAUSUALTY CARE

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

- Formation visant la prise d'attentats en situation dégradée
- Travailler en zone contrôlée par les forces de l'ordre sous protection balistique
- Organiser les points d'extraction des victimes et leur regroupement

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE ADVANCED CARDIAC LIFE SUPPORT

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

- Formation ayant pour objectif l'optimisation de la prise en charge des dix premières minutes d'une urgence vitale en particulier l'ACR et les troubles du rythme cardiaque.

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

Conditions d'accès

- Etre medecin ou infirmier SP

Durée

- 1 à 2 jours selon les sujets abordés

Compétences attendues

- Prise en charge des detresses vitales
- médicalisation du NRBC
- Animateur des séances de simulation
- Soutien psy aux SP
- Médicalisation en contexte hostile
- Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère
- Prise en charge des urgences pédiatriques
- Soutien Sanitaire Opérationnel 1
- Prise en charge accouchement inopiné
- Prise en charge victime atteinte traumatique 1

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Date	Lieu
Les besoins seront définies en fonction des demandes et des besoins de la sous direction de santé	

MODULE ACC PRO

Conditions d'accès

- Etre chef d'équipe minimum ou membre du SSSM

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

- Animer une FMPA
- Observer et analyser les activités en situation de formation
- Animer une autoévaluation pour une personne ou un groupe
- Conseiller la personne dans son organisation et ses pratiques
- Etablir des échanges entre formateurs
- Contribuer et accompagner l'intégration des apprenants de son CS
- Préparer le départ et le retour d'un agent sur ses formations

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)
- **Formateurs** : CO FOR ou FOR ACC

Date	Lieu
Pas de formation au 3ème trimestre	

MODULE FOR ACC

Conditions d'accès

- Etre chef d'équipe minimum ou membre du SSSM

Durée

- 10 jours (sur 2 semaines)

Compétences attendues

- Accompagner l'apprenant dans son autodiagnostic des compétences acquises et à développer
- Co-construire, avec l'apprenant, son parcours de professionnalisation
- Former un groupe d'adultes à des fins professionnelles
- S'intégrer dans une démarche d'amélioration continue

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)
- **Formateurs** : CO FOR ou FOR ACC

Date	Lieu
Pas de formation au 3ème trimestre	

MODULE PAE FPS

Conditions d'accès

- Etre ACC PRO minimum
- Etre équipier SUAP
- Avoir satisfait aux tests
- Avoir assisté à des séquences de formation

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Appliquer les techniques SUAP
- Mesurer les aspects logistiques et organisationnel d'une formation
- Appliquer un scénario pédagogique
- Utiliser les matériels pédagogiques
- Animer une séquence pédagogique
- Clôturer une formation

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FF
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / PAE FF

Date	Lieu
Du 23 septembre au 04 octobre	CSP Vichy

MODULE PAE FF

Conditions d'accès

- Etre ACC PRO minimum
- Etre PAE FF
- Avoir satisfait aux tests
- Avoir assisté à des séquences de formation

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Former à la communication
- Former et animer un groupe de formateurs
- Former à la pédagogie
- Former à l'évaluation
- Evaluer les apprenants et les actions de formation
- Assurer la gestion administrative, logistique et financière des formations
- Respecter les recommandations techniques du Ministère

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FF
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / PAE FF

Date	Lieu
Pas de formation au 3ème trimestre	

PLANNING DES FORMATIONS

3ÈME TRIMESTRE 2024

Planning formation 3ème trimestre 2024



juillet

août

septembre

Formations en unités opérationnelles		Formations en unités opérationnelles		Formations en unités opérationnelles	
CFIS		CFIS		CFIS	
lun 01		jeu 01		dim 01	
mar 02		ven 02		lun 02	
mer 03	FDI 1 CFIS	sam 03		mar 03	
jeu 04		dim 04		mer 04	
ven 05		lun 05		jeu 05	
sam 06		mar 06	LO INC 2/5 (déjà arbitré)	ven 06	
dim 07		mer 07		sam 07	EQ PS 1/5
lun 08		jeu 08		dim 08	
mar 09		ven 09		lun 09	
mer 10	SUAP JSP	sam 10		mar 10	
jeu 11		dim 11		mer 11	
ven 12		lun 12		jeu 12	
sam 13		mar 13	LO INC 3/5 (déjà arbitré)	ven 13	
dim 14		mer 14	APPRE NANT	sam 14	EQ PS 2/5 EQ PPBE
lun 15		jeu 15		dim 15	
mar 16		ven 16	MOD. COM. INC PPBE JSP	lun 16	
mer 17		sam 17		mar 17	FAE CAI SPP FMPA Commandement
jeu 18	EQ PS	dim 18	MOD. COM. INC PPBE JSP	mer 18	
ven 19		lun 19		jeu 19	
sam 20		mar 20	MOD. COM. INC PPBE JSP	ven 20	
dim 21		mer 21		sam 21	EQ PS 3/5 EQ PPBE
lun 22		jeu 22		dim 22	EQ PPBE
mar 23		ven 23		lun 23	
mer 24	EQ SUAP	sam 24		mar 24	
jeu 25		dim 25		mer 25	
ven 26		lun 26		jeu 26	
sam 27		mar 27		ven 27	
dim 28		mer 28	LO INC 5/5 (déjà arbitré)	sam 28	EQ PS 4/5 PRE REQUIS INC 1/5
lun 29		jeu 29		dim 29	
mar 30	EQ PPBE	ven 30		lun 30	PIC-PAE FPS
mer 31		sam 31			

Rétro-planning :

- Limite candidature stagiaire
- Arbitrage Groupement
- Arbitrage Service formation

Vendredi 29 mars 2024
Lundi 08 avril 2024
Vendredi 12 avril 2024

Tout agent pourra s'inscrire en cours de trimestre en fonction des places de formations vacantes (un délai d'un mois avant la formation doit être respecté)



FICHE DE CANDIDATURE 2024 STAGIAIRE

Prévoir un retour des candidatures au service formation
Avant le vendredi 29 mars 2024.
Privilégier la voie informatique plutôt que la voie papier.

Intitulé de la formation demandée :

.....

Priorité 1 Dates : Lieu :

Priorité 2 Dates : Lieu :

Priorité 3 Dates : Lieu :

Priorité 4 Dates : Lieu :

Je n'ai aucune priorité sur ces sessions.

Identité de l'agent :

Nom : **Prénom :**

Matricule :

Statut : SPP SPV JSP

Adresse mail :

Motivations du candidat :

Seulement pour les formations de spécialités et d'avancement

.....
.....
.....

Fait à : **Le :** **Signature :** (sur version papier)

Avis du supérieur hiérarchique : Favorable Défavorable

Grade, Nom du supérieur :

Fonction, et CIS ou service :

Ordre de priorité dans le CIS/service pour cette formation :

Observations de tout ordre (obligatoire pour avis défavorable) :

.....

Signature : (sur version papier) *





GUIDE DES ACTIONS DE FORMATION 2024 - V3

SERVICE FORMATION